

Clermont-Ferrand, le 22 septembre 2009

**79<sup>ème</sup> CONGRÈS**

**ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

**22 septembre 2009**

*Discours d'accueil de Jean-Yves GOUTTEBEL  
Président du Conseil général du Puy-de-Dôme*

---

Monsieur le Président de l'Assemblée des Départements de France, Cher Claudy,

Mesdames et messieurs les présidentes et présidents de conseils généraux, mes chers collègues,

Mesdames et messieurs les représentants de l'État,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Monsieur le représentant du maire de Clermont-Ferrand,

Mesdames et messieurs les vice-présidents et conseillers généraux,

Mesdames et messieurs,

C'est un grand honneur pour moi et mes 60 collègues conseillers généraux puydômois, dont la plupart sont dans la salle, de vous accueillir dans le Puy-de-Dôme. J'y associe mes trois collègues de la région Auvergne : Jean-Paul DUFRÈGNE (Allier), Vincent DESCOEUR (Cantal) et Gérard ROCHE (Haute-Loire).

Le Puy-de-Dôme, je ne vous l'apprends pas, est le plus beau des départements de France... avec ses volcans, ses forêts, ses lacs, ses joyaux de l'art roman.

Le Puy-de-Dôme, c'est :

- 8 000 km<sup>2</sup>,
- 620 000 habitants,
- la moitié de l'Auvergne (en nombre d'habitants),
- le centième de la France

Le Puy-de-Dôme, c'est la terre qui a vu naître Blaise Pascal, Teilhard de Chardin et Emmanuel Chabrier.

La terre qui a su accueillir Pasteur et Bergson et a ouvert ses portes, en 1939, à l'université de Strasbourg.

C'est la patrie de Fernand Raynaud, Maurice Pialat et Alexandre Vialatte, dont il disait qu'elle produit des fromages et des ministres.

C'est la terre de Pierre-Jules Boulanger, l'inventeur de la 2 CV Citroën.

Une terre où s'est forgé le destin d'un Président de la République.

Une terre de résistance, de Vercingétorix à la seconde guerre mondiale

Le Puy-de-Dôme c'est, bien sûr, une terre de volcans, qui porte le nom du plus mythique d'entre eux.

Mais c'est aussi, et surtout, une mosaïque de paysages et de territoires variés avec à l'ouest le Sancy, la Chaîne des Puys et les Combrailles, à l'est le Livradois et le Forez et au centre, de part et d'autre de la rivière Allier, les plaines et les coteaux de la Limagne.

La diversité paysagère du département se double d'une diversité démographique et économique avec l'agglomération clermontoise (qui représente près de la moitié de la population départementale), des pôles urbains d'équilibre (Issoire, Riom, Thiers, Ambert) et des zones rurales d'élevage et de culture.

Le Puy-de-Dôme, c'est une terre à fromages et à couteaux certes, mais c'est aussi le berceau de Michelin et du semencier Limagrain, une terre de science et d'innovation (dans la lignée de Blaise Pascal) avec deux universités, cinq grandes écoles et des centres de recherche de premier plan.

Vous me pardonneriez cette petite pointe de chauvinisme, mes chers collègues (un chauvinisme au demeurant positif lorsqu'il s'agit d'encourager une équipe de rugby abonnée depuis trois ans des finales du Top 14, et que nous aurons le plaisir de côtoyer ce soir au stade Marcel-Michelin). Mais vous l'aurez compris : l'entité Puy-de-Dôme existe, elle est une réalité forte, ancrée au plus profond des habitants de ce département.

Elle est forte comme est forte l'entité de chacun des départements français, qu'ils soient grands ou petits, urbains ou ruraux, de plaine ou de montagne, de métropole ou d'outre-mer. N'en déplaise à ceux qui, depuis l'intérieur du périphérique parisien (pour reprendre la formule de l'un d'entre nous), suggèrent leur suppression, les départements constituent, avec les communes, le maillage républicain de notre pays.

\*

Le rôle du Conseil général dans la vie du département ?

Il est quotidien, permanent, déterminant pour la cohésion sociale et territoriale, essentiel pour le développement économique.

Dans le département que je connais le mieux, les politiques sociales (insertion, personnes âgées, handicap, enfance) représentent près de la moitié d'un budget total de 700 millions d'euros. Au-delà de leur impact humain auprès des bénéficiaires et de leurs familles, elles génèrent l'équivalent de plus 5 200 emplois à temps plein dans le département.

Je passerai sur l'entretien de 7 500 kilomètres de routes départementales (dont de 2 500 kilomètres de routes de montagne), la gestion de 59 collèges publics, le transport de 20 000 élèves, la gestion de 220 casernes et près de 5 000 sapeurs-pompiers (4 500 volontaires et 450 professionnels)...

Je passerai également sur les grands projets du Département sur son propre patrimoine (construction d'un train à crémaillère pour accéder au sommet du puy de Dôme, classement de la Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'Unesco, aménagement d'un espace culturel à vocation départementale au cœur de Clermont-Ferrand...), pour m'attarder quelques instants sur tout ce que notre collectivité injecte par ailleurs dans la vie économique, sociale, culturelle et sportive du département, alors qu'elle n'est pas tenue de le faire.

Combien de projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises industrielles, artisanales, commerciales ou agricoles ne verraient pas le jour sans le soutien du Conseil général ?

Que deviendrait l'activité des quelque 10 000 associations puydômoises sans le soutien logistique et financier du Conseil général ?

Et surtout, que deviendraient les projets des 470 communes, des 41 communautés de communes, de la communauté d'agglomération clermontoise, des deux parcs naturels régionaux et des syndicats intercommunaux sans l'accompagnement financier du Conseil général ?

Dans le Puy-de-Dôme comme dans tous les départements français, le Conseil général est le partenaire privilégié des communes et communautés de communes. Ce partenariat est traditionnel, historique, efficace. Il a un indiscutable effet de levier. Le Département est devenu quasiment le seul acteur de péréquation territoriale.

Alors pourquoi et au nom de quelle logique, faudrait-il remettre en cause ce partenariat ?

Dans le même ordre d'idées, que deviendraient nos politiques de solidarité territoriale dans les départements concernés par la création de métropoles.

D'ailleurs, à ce propos, il faudra que l'on m'explique comment simplifier l'architecture territoriale de notre pays en créant un nouvel échelon de collectivité. J'avais cru comprendre qu'il y en avait trop, des échelons !

\*

Mes chers collègues, les conseils généraux n'ont plus à faire la preuve de leur utilité, ni de leur efficacité.

Leur gestion a toujours été empreinte de rigueur et de pragmatisme. Même si elle est de plus en plus mise à mal, leur situation financière était jusque-là saine, avec un endettement limité et une fiscalité raisonnable. Tout le monde ne peut en dire autant.

Serions-nous pour autant des « super-élus », meilleurs que les autres ? Nous n'avons pas cette prétention. Mais nous avons un atout : nous sommes des élus

de proximité, des élus de terrain. Nous sommes en contact direct avec les élus locaux (quand certains ne sont pas, eux-mêmes, élus municipaux), avec les entreprises, les associations...

C'est ce lien direct entre élus, territoires et habitants qui fait des conseils généraux des collectivités efficaces et réactives. Efficaces dans la mise en œuvre de leurs compétences, efficaces dans leurs politiques de solidarité sociale et territoriale. Réactives en cas de coup dur et nous l'avons démontré dans notre département pas plus tard que la semaine dernière en débloquant une aide exceptionnelle de 500 000 € en direction des producteurs de lait. (Une aide que, soit dit en passant, nous n'aurions pu voter si nous n'avions plus la clause générale de compétence...)

Pourquoi et au nom de quelle logique faudrait-il briser ce lien de proximité auquel les élus locaux mais aussi l'ensemble de nos concitoyens sont attachés ?

\*

Que l'on me comprenne bien.

Il ne s'agit pas de s'opposer à une réforme.

- Il faut une réforme pour délimiter clairement les compétences de chaque niveau de collectivité, pour mettre fin aux chevauchements et enchevêtrements de compétences, aux interventions croisées.

- Il faut une réforme pour clarifier les relations entre l'État et les collectivités. Nous ne pouvons plus accepter qu'en même temps qu'il nous confie de nouvelles responsabilités, l'État nous asphyxie financièrement.

Nous ne pouvons plus accepter d'être sollicités pour cofinancer des projets relevant des politiques nationales : universités, technologies de communication, transports ferroviaires à grande vitesse, réseau routier national...

Nous ne pouvons plus accepter d'être mis devant le fait accompli de charges nouvelles sur lesquelles nous n'avons même pas notre mot à dire (les SDIS par exemple).

Nous ne sommes pas les débiteurs de l'État ; nous sommes ses créanciers. Pour effacer la dette, faudrait-il tuer le créancier ? Je ne veux pas le croire !

Nous sommes prêts à discuter de tout.

Nous n'avons pas peur du débat.

Mais nous ne voulons pas d'un débat tronqué, d'une réforme insidieuse.

Or c'est bien vers une réforme insidieuse que nous allons avec la suppression de la taxe professionnelle et la refonte de la fiscalité locale prévues dans la loi de finance pour 2010. Dans le Puy-de-Dôme, notre autonomie fiscale passerait de 34,6 % à 14,2 %, soit une baisse de près de 60 % !

À ce régime, la question de la clause générale de compétence ne se posera même plus. Nous n'aurons plus le choix de nos politiques. Au mieux, le

Département deviendra un service chargé de mettre en œuvre les politiques de l'État.

Après 27 ans de décentralisation, Paris gouvernera à nouveau seule la France ! Et la décentralisation ne sera plus qu'une brève parenthèse de l'histoire de la République.

\*

Mes chers collègues, au-delà du plaisir et de l'honneur que j'ai à vous accueillir dans le Puy-de-Dôme, je formulerai deux vœux.

Le premier, c'est que des positions unanimes soient prises par notre Assemblée sur les questions essentielles que j'ai évoquées : la clause générale de compétence, les conseillers territoriaux, la fiscalité locale...

Le second, c'est que nous sortions de ces deux jours de travaux un peu plus fixés sur les intentions gouvernementales.

Soyons offensifs et constructifs, pour que les départements, ancrés dans l'histoire de notre pays, sortent renforcés de ce 79<sup>ème</sup> congrès de l'ADF.

Dans l'une de ces formules dont il avait le secret, Alexandre Vialatte à qui je faisais allusion au début de mon propos, disait : « *On suit toujours le sens de l'histoire quand on la pousse devant soi* ».

Eh bien, mes chers collègues, c'est en défendant la décentralisation et l'institution départementale que nous irons dans le sens de l'histoire.

Je vous remercie.